



Brécey, le 03 Avril 2002

Brécey Autrement - Association

16/05/2000 SP Avranches,

J.O 3/06/2000

Madame JOURDAIN - MENINGER
Cabinet du Premier Ministre

Objet : Nouveaux tarifs
MAPAD Brécey - 50 -
20% à 25% d'augmentation.

Madame,

Merci d'avoir bien voulu accuser réception de notre courrier. Vous êtes la seule à rompre une "conspiration du silence" qui était et qui reste encore peu... banale.

Personne ne veut être informé, personne ne veut savoir :

- Ni les instances locales (conseil MAPAD, conseil municipal, communauté de communes)
- Ni les conseillers généraux, en dépit des deux courriers personnalisés qu'ils ont reçus.
- Ni la Direction Départementale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes (Trois courriers).
- Ni la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (Trois courriers).
- Ni la presse locale. Les correspondants locaux et leur Direction locale ont pourtant reçu copie de l'intégralité de nos documents dont certains ont de plus été distribués dans la quasi-totalité des boites à lettres du Canton.

... / ...

La presse locale fait pis, elle présente des comptes-rendus tronqués des réunions officielles traitant des nouveaux tarifs MAPAD ... où cette question, pourtant abondamment développée ne figure plus dans le compte-rendu publié.

La MAPAD peut donc continuer à pratiquer sereinement ses augmentations illégales, elle les confirme dans ses factures de Février et Mars.

Deux mois après nos premières dénonciations :

- Les résidents dépendants de la MAPAD sont toujours soumis à la même violence juridique, financière et psychologique.
- Pis, personne ne croit ou ne veut croire, à la réalité de cette violence. Les augmentations sont niées par le Président - Maire - Conseiller Général - Principal du Collège... et ses contradicteurs sont présentés comme des "Diffamateurs" passibles de poursuites pénales.

Le dysfonctionnement spectaculaire de l'Etat (ses services départementaux semblent paralysés) et plus encore des collectivités locales aboutissent, dans cette affaire, à ce que les Brécéens (ennes) vivent dans un état de non-droit.

Merci de ce que vous pourrez faire pour que Brécey puisse réintégrer l'Etat de Droit.

Cordialement
Le Président
Yves MANCEL



BA
Bocage Avenir